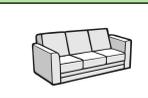
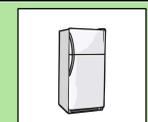


➔ Les encombrants (monstres) sont des objets qui, à cause de leur taille, de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être acceptés dans la collecte régulière d'ordures ménagères.

➔ Prioriser toujours le réemploi si encore en bon état et fonctionnel.

➔ Les matières acceptées doivent être manipulables par 2 personnes.

✓ MATIÈRES ACCEPTÉES		X MATIÈRES REFUSÉES	
	Mobiliers et meubles Bureau, divan, fauteuil, commode, bibliothèque, classeur, table, chaise, lampe (sans ampoule), matelas, sommier, tapis (roulé et attaché).		Matériaux de construction, rénovations et démolition * Portes et fenêtres, bardeaux d'asphalte, planchers, armoires de cuisine, comptoirs, bain, toilette, douche, clôture, céramique, gypse, planches de bois.
	Électroménagers Cuisinière, four, frigidaire, lave-vaisselle, laveuse-sécheuse, thermopompe, humidificateurs, déshumidificateur.		Résidus verts Bois, sac de feuilles, tourbes, branches; ils sont destinés au conteneur de résidus verts sur le site de l'Expo.
	Équipements de sport et piscine Elliptiques, vélo stationnaires, vélos, etc.		Pneus et jantes *
	Meubles extérieurs Tables, chaises, parasol, barbecue (sans bonbonne), foyer extérieur exempt de cendres, balançoires, carrés de sable, petites piscines, glissades.		Résidus domestiques dangereux * Bonbonne de propane, peinture, tube fluorescent, huile et toutes matières dangereuses.
	Télévision, écran Seulement les télévisions de 24 pouces de diagonale et plus.		
	Équipement de chauffage Chauffe-eau vidé de son eau, tuyau de cheminée, calorifère, chaufferette.		
	Tondeuse, souffleuse Veuillez vider le réservoir d'essence et d'huile.		

* Ces matières sont acceptées à l'écocentre Régional de la Nouvelle-Beauce à Sainte-Marie. Des frais peuvent s'appliquer.